

# ÉVALUATION & AMÉLIORATION DU CSS

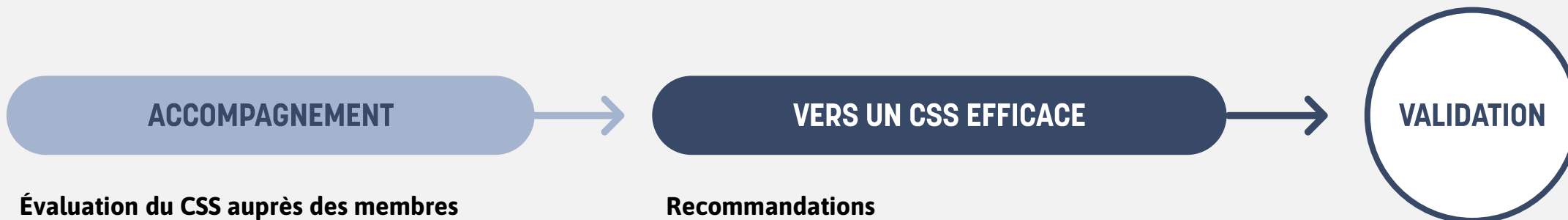


L'APSM offre un **service d'accompagnement** facilitant l'évaluation et l'amélioration du fonctionnement d'un comité de santé et sécurité du travail (CSS). Les conseillers en prévention sont disponibles pour vous accompagner et vous soutenir tout au long de ce processus de prise en charge.



## CSS et ses membres

En amont du service d'accompagnement, l'organisation doit effectuer la sollicitation de ses membres pour participer au processus et s'assurer que les membres rempliront le sondage sur les concepts suivants : la planification; le climat et déroulement; et l'efficacité et la visibilité.



## Évaluation du CSS auprès des membres

- ▶ Participation à une rencontre préparatoire entre le conseiller de l'APSM et les coprésidents du CSS de l'organisation
- ▶ Préparation de la liste des participants et planification du sondage
- ▶ L'APSM fera parvenir le sondage par courriel aux membres du CSS

## Recommandations

- ▶ Compilation des données et préparation du rapport par le conseiller de l'APSM
- ▶ Présentation des résultats et des recommandations au CSS
- ▶ Mise en œuvre des recommandations
- ▶ Partage des outils pour CSS
- ▶ Planification de formations complémentaires
- ▶ Évaluation ou mise à niveau de l'efficacité du CSS